

INFOS Hebdo

Par le Sénateur Robert del PICCHIA, avec Olivia RICHARD et Laurence de SAINT SERNIN

Le changement pour les Français de l'étranger.

La période budgétaire est propice aux contacts avec les ministres, qui viennent au Parlement défendre leurs crédits, accompagnés des responsables de l'administration, chargés de les appliquer. Dans le cadre des auditions en commission, mais aussi au cours des entretiens que j'ai pu avoir pour l'élaboration du rapport pour avis que la commission m'a confié, quelques axes de réformes, des priorités gouvernementales, semblent s'imposer.

L'argent de la PEC. Comme nous vous en faisons part dans un précédent édito, le budget de l'aide à la scolarité française à l'étranger a été marqué par la suppression de la prise en charge des frais de scolarité (PEC) en juillet dernier. Voici comment a été utilisé le budget voté pour 2012, de 125 millions d'euros.

- gel budgétaire de 6,24%.

- 47,5 millions d'euros ont été dépensés pour les bourses jusqu'en juin pour le rythme Nord. 9,4 millions en rythme sud, pour toute l'année.

- PEC : 19,4 millions pour le 1^{er} semestre de l'année.

- 38 millions d'euros sont dépensés pour les bourses, pour le 2^e semestre du rythme Nord.

La différence est expliquée par l'administration par « *une perte au change* », de 3 millions d'euros.

À noter que 680 familles qui bénéficiaient de la PEC ont présenté une demande de bourse. Près de 7.800 enfants bénéficiaient de la mesure. Les frais de scolarité poursuivront leur hausse dans les prochaines années, ce qui ne manquera pas de relancer le débat sur la nécessaire réflexion sur l'aide à la scolarité française à l'étranger et l'avenir du réseau de l'AEFE. Comment continuer le développement, ou même l'entretien, d'un réseau d'une telle importance en cette période de crise ?

La réforme de la représentation des Français de l'étranger. La question de la proximité des élus de terrain est revenue dans la bouche d'un grand nombre d'intervenant. Une réforme est en préparation. Un projet devrait être présenté courant novembre. Il sera soumis aux parlementaires concernés, puis en décembre, lors du bureau de l'AFE, aux conseillers élus. Quant au calendrier, Hélène CONWAY-MOURET, ministre déléguée chargée des Français de l'étranger, l'explique : « *la mise en œuvre de cette réforme pourrait avoir pour conséquence un report des élections à l'AFE prévues en 2013 pour lesquelles une enveloppe de 2,18 M€ est inscrite dans le PLF 2013* ». Pas de date précise mais, en tout état de cause, les élections devraient avoir lieu avant les sénatoriales de septembre 2014.

La réforme du réseau consulaire. La Ministre a affirmé qu'aucune fermeture de postes n'était décidée. Elle a néanmoins rappelé la nécessaire adaptation du réseau. Des missions ont été définies : elles vont dans le sens d'un renforcement de l'efficacité du travail des postes, qui passe par des mesures comme l'externalisation de la collecte du matériel biométrique, une amélioration de l'accueil dans les services, notamment celui des visas, une dématérialisation des démarches administratives vers monconsulat.fr... Le portail compte aujourd'hui près de 225.000 abonnés. Le développement des services proposés est à l'étude...

MONDE

Sandy, le bilan. Au total, l'ouragan a fait au moins 67 morts dans les Caraïbes – dont la plupart en Haïti – et au moins 48 morts aux États-Unis et au Canada. 24 personnes ont trouvé la mort à New York.

9 millions d'habitants sont privés d'électricité sur l'ensemble des États-Unis et plus d'un million ont été invités à quitter leur domicile. À New York, la coupure d'électricité pourrait durer plusieurs jours. Les dégâts sont considérables. Ils pourraient s'élever à 20 milliards de dollars. Les assurances estiment qu'environ la moitié seulement serait prise en charge.

La Bourse a rouvert ses portes, après deux séances consécutives de fermeture exceptionnelle. Les aéroports internationaux John F. Kennedy et Newark Liberty ont également rouvert ce mercredi, mais avec des vols encore « limités ». Près de 16.000 vols ont été annulés.

Le président américain a décrété l'état de « *catastrophe majeure* » dans l'État de New York. Cette décision « *rend les fonds fédéraux disponibles pour les personnes touchées dans les comtés du Bronx, de Kings, de Nassau, de New York, de Richmond, de Suffolk et du Queens* », précise la Maison Blanche dans un communiqué. L'état de catastrophe majeure a également été décrété pour l'État voisin du New Jersey.

Laurent FABIUS, Ministre des Affaires étrangères, a exprimé sa pleine solidarité au peuple américain qui vit « *après les pays des Caraïbes, des heures particulièrement difficiles* ».

EUROPE

Allemagne : les mauvais chiffres du chômage. 7^e mois consécutif de hausse du nombre de demandeurs d'emploi, en hausse de 20.000 sur 1 mois. Le taux de chômage s'établit à 6,9%, stable par rapport à septembre, mais la hausse attendue devait être 2 fois moins importante.

Benjamin NETANYAHU se dit prêt à ouvrir immédiatement et sans conditions des négociations avec les Palestiniens. À Paris, le Président israélien a proposé à François HOLLANDE d'abriter ces négociations à l'Élysée. « *Voilà une belle proposition* », s'est félicité en réponse le président français. François HOLLANDE a ainsi apporté son soutien en conseillant aux Palestiniens de privilégier ces négociations, plutôt que d'en appeler à l'ONU pour y obtenir la reconnaissance de l'État palestinien.

Ukraine : législatives. Sur 70% des bureaux de vote, le parti du président IANOUKOVITCH est arrivé en tête, avec 34% des voix, suivi par l'alliance d'opposition Batkivchtchina (Patrie), avec 23%, proche de l'ancienne dirigeante Ioulia TIMOCHENKO, toujours emprisonnée. 13% des voix se sont portés sur le boxeur Vitali KLITSKO et son parti Udar.

Lituanie : les législatives de l'austérité. La gauche et les populistes ont remporté les élections, face aux conservateurs, après 4 ans d'austérité. Selon les résultats partiels, le parti social-démocrate arrive en tête avec 38 sièges au Parlement, devant le parti du Premier ministre, qui en garde 34. Le parti du Travail et le parti populiste, futurs alliés des sociaux-démocrates, en ont remporté respectivement 29 et 11.

AFRIQUE, AMÉRIQUES & ASIE

CLINTON ne rempile pas. La secrétaire d'État américaine Hillary CLINTON a confirmé sa volonté de quitter son poste après l'investiture, le 20 janvier prochain, du prochain président, même si Barack OBAMA est réélu. Le président a indiqué qu'« *en dépit de ses supplications* », elle ne ferait pas un second mandat s'il devait être réélu. « *Elle a fait un immense travail. J'aurais aimé qu'elle reste* ».

Afrique du Sud. Le mouvement des mineurs n'est pas terminé. La crise qui dure depuis le mois d'août a été marquée par de nouveaux heurts dans le bassin minier de Rustenburg (nord) entre policiers et grévistes d'Amplats, le n°1 du platine et filiale du géant minier Anglo American. Les mineurs ne font pas confiance à leur syndicat, jugé trop proche du pouvoir. Les conflits ont fait au total une soixantaine de morts en 10 semaines.

Inde. Nouveau gouvernement. Le Premier ministre SINGH a remanié un gouvernement impopulaire afin de préparer les élections générales de 2014.

FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER & AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Réforme du système des bourses. Lors de la 3^e réunion de la Commission nationale des bourses, Hélène CONWAY-MOURET, Ministre déléguée aux Français de l'étranger, a précisé que, pour le calcul du quotient familial, chaque enfant compterait pour 0,5 part ou 1 part pour un enfant handicapé.

Aujourd'hui, 68% des familles ont une bourse d'au moins 80% du montant des frais de scolarité. Elles devraient être 56% à compter de l'année prochaine, avec le nouveau système. C'est la redéfinition des critères d'attribution qui entraîne cette baisse importante, combinée à la volonté du gouvernement d'ouvrir les bourses à un plus grand nombre de familles.

Les commissions locales des bourses seront responsables d'une enveloppe globale, à gérer en fonction des critères de l'instruction générale sur les bourses scolaires, mais aussi des paramètres régionaux qu'elles auront arrêtés. Une certaine latitude, qui reste à déterminer, devrait leur être accordée.

Prochaine réunion de la Commission nationale des Bourses : 12 et 13 décembre. Il s'agit de la réunion semestrielle de cette instance.

Une lettre pour les Français de l'étranger. C'est Hélène CONWAY-MOURET, ministre déléguée chargée des Français de l'étranger, qui l'écrit. Elle y rappelle les devoirs de « *solidarité et protection* » de la Nation envers ses ressortissants établis à l'étranger ainsi que sa « *mission, aux côtés de Laurent FABIUS* ». Ses chantiers prioritaires, pour améliorer « *les conditions de votre expatriation* » :

- « - *l'enseignement français à l'étranger et la réforme des bourses ;*
- *l'amélioration de vos conditions de sécurité ;*
- *la modernisation de notre réseau consulaire ;*
- *la refonte à l'échelon local de votre représentation. »*

Premier centre conjoint franco-allemand de délivrance des visas. Inauguration par les ambassadeurs de France et d'Allemagne en Chine. Objectif : l'accueil des demandeurs des visas Schengen qui souhaitent se rendre en France ou en Allemagne dans des meilleures conditions de confort, avec des délais restreints. 1^e grande manifestation des célébrations du cinquantenaire du Traité de l'Élysée.

POLITIQUE INTÉRIEURE

Le Premier ministre pas dogmatique sur les 35 heures. Cela restera « *la durée légale du travail* » en France. Déclaration du Premier ministre après la publication dans Le Parisien d'un article dans lequel Jean-Marc AYRAULT répondait à une question sur le retour aux « *39 heures payées 39 heures* » : « *mais pourquoi pas ? Il n'y a pas de sujet tabou. Je ne suis pas dogmatique* ». Plus tard, devant les députés, le chef de la majorité enfonçait le clou : la mesure représente « *une conquête sociale, une conquête de la gauche* ». Il a également assuré que le rapport GALLOIS sur la compétitivité, à paraître la semaine prochaine, ne préconiserait pas la fin des 35 heures.

AYRAULT rassemble à Toulouse. Le 76^e Congrès du Parti socialiste s'est achevé, marqué par le soutien apporté au Premier ministre par sa majorité. Il a assuré « *affronter les difficultés, sans les fuir* ». « *La France va mal, les Français souffrent et doutent* », face à une crise marquée « *par 3 millions de chômeurs* » et une « *dette abyssale* ». « *Ne tremblons pas un instant* ! » a lancé Jean-Marc AYRAULT, qui a ensuite dessiné les contours d'un « *nouveau modèle français* », défendant au passage sa méthode de réforme, la concertation. Un grand nombre de ministres se sont succédés pour soutenir le chef du gouvernement, alors que le secrétaire national du PCF, Pierre LAURENT, a fait pris ses distances avec la politique gouvernementale.

Le 1^{er} Secrétaire du PS, Harlem DÉsir, a fortement critiqué la droite française, qu'il a qualifiée de « *réactionnaire* », et dont il a souligné la « *lepenisation* ». Il a par ailleurs affirmé que le Parti sera totalement mobilisé pour soutenir le gouvernement. Il sera aussi le « *lieu du débat pour penser l'avenir et préparer les réformes futures* ». Les 3 réformes importantes promises, pour lesquelles le parti majoritaire entend s'engager pleinement : le mariage pour les couples homosexuels, le droit de vote pour les étrangers non-communautaires aux élections locales, la fin du cumul des mandats.

AUBRY toujours populaire parmi les militants. Malgré son départ anticipé de la direction du Parti, le Maire de Lille a repris une expression de François MITTERRAND, appelant les socialistes à garder la « *nuque raide* » face aux critiques. « *Ce que fait Jean-Marc AYRAULT est juste* », a-t-elle assuré. Son intervention a été un point fort du Congrès.

Chère télé. FILIPPETTI soutient ASSOULINE. Le gouvernement est favorable à l'amendement du sénateur socialiste David ASSOULINE, qui propose d'augmenter de 2 euros supplémentaires la redevance audiovisuelle, la faisant passer à 131 euros. Cette proposition « *me semble juste* » a déclaré la ministre, soulignant que la redevance constituait pour la télévision publique « *la ressource la plus prévisible* », « *stable* », « *moderne* » et « *équitable* » grâce aux possibilités d'exemptions.

Les métiers en tension, plus un critère de régularisation. Manuel VALLS revoit la liste des critères de régularisation des étrangers en situation irrégulière. La circulaire, qui vise « *à clarifier* » ces critères, sera transmise aux préfets courant novembre. La liste des métiers en tension, établie par région, disparaît de cette liste. Par ailleurs, les parents d'enfants scolarisés doivent assurer « *effectivement la charge de l'éducation* » et prendre en compte « *le scolaires* ». Pas de régularisation massive a répété le ministre.

JOUANNO la centriste fâche. Le président de la Fédération UMP de Paris fait circuler une pétition auprès des 485 grands électeurs ayant voté pour l'ancienne ministre Chantal JOUANNO. La sénatrice a annoncé son rattachement au parti de Jean-Louis BORLOO. Selon un responsable de la fédération, « *plus de 70%* » des grands électeurs auraient déjà répondu favorablement au courrier des responsables UMP. Ils demandent la démission de celle qui a été élue au Sénat « *en bénéficiant pleinement de la solidarité d'un scrutin de liste* ».

COPÉ remonte dans les sondages. François FILLON reste largement en tête des enquêtes : 48% des sympathisants UMP pensent, à la suite du débat télévisé, que l'ancien Premier ministre « *marque des points* ». Mais il s'agit d'un recul de 14 points par rapport à la semaine précédente. Jean-François COPÉ remonte lui de 5 points, à 27%. Dans le camp de FILLON, on relativise, même si l'émission n'a pas, elle, marqué des points : 2,33 millions de téléspectateurs. Très loin des 5,9 millions de Français qui avaient assisté au match HOLLANDE-AUBRY en octobre 2011.

La droite dans la rue ? En appeler à « *la rue* » pour « *résister* » au pouvoir. C'est ce que propose le secrétaire général de l'UMP, Jean-François COPÉ. Il s'appuie sur la mobilisation en 1984 contre le projet de loi Savary visant à intégrer l'enseignement privé dans le secteur public. 1 million de personnes était descendu dans la rue. S'il est élu à la tête de l'UMP, M. COPÉ appellerait les Français à manifester contre les projets de réforme de société les plus emblématiques.

Le FN « en ordre de marche » pour les municipales. Ce sont les députés COLLARD et MARECHAL-LE PEN qui l'ont annoncé à l'occasion de la présentation de leur stratégie électorale. Objectif. « *Démentir complètement ce procès en compétence* », pour « *l'acquisition d'une légitimité et d'une crédibilité politiques en vue des futures élections présidentielles* ».

Clause de conscience. L'Association des maires ruraux de France s'est dite hostile à l'instauration d'un « *droit de conscience* », qui permettrait aux maires qui souhaitent, de ne pas célébrer les mariages homosexuels, si la loi pour le mariage pour tous était adoptée.

PARLEMENT

Assemblée nationale

Certificats de vie. Amendements des députés socialistes au projet de loi de financement de la Sécu pour 2013. Selon l'exposé des motifs, le 1^{er} amendement, repris par la Commission des Affaires sociales et adopté en séance, vise à harmoniser la fréquence à laquelle les retraités établis hors de France doivent fournir un justificatif. Le versement de la pension ne doit pas pouvoir être suspendu par la caisse pour un simple retard. Un sous-amendement prévoit enfin l'autorisation de la « *mutualisation des certificats d'existence, pour un même assuré, par l'ensemble des régimes obligatoires de retraite dans des conditions fixées par décret* ». Pour entrer en vigueur, ces dispositions doivent être votées dans les mêmes termes par le Sénat.

Congé d'accueil à l'enfant : le nouveau congé de paternité. Quelques syllabes qui changent tout, puisque ce nouveau congé est ouvert à la personne vivant maritalement avec la mère (conjoint, partenaire de PACS, concubin). C'est un amendement au projet de loi de financement de la Sécu, qui doit encore être voté au Sénat.

Mariage pour tous : début des auditions. La commission des Lois entame son tour d'auditions le 8 novembre. Elles auront lieu chaque jeudi jusqu'au 20 décembre et seront ouvertes à la presse. Le texte sera présenté le 7 novembre en Conseil des ministres. La discussion parlementaire est prévue dans la seconde quinzaine de janvier.

ÉCONOMIE & DÉFENSE

Le New Deal à la MONTEBOURG. Le ministre du Redressement productif, Arnaud MONTEBOURG, a appelé une « *mobilisation nationale* » et demande aux citoyens français de faire preuve de patriotisme en achetant des produits fabriqués en France.

La Fnac mange des pommes. À compter du 1^{er} janvier 2013, les clients du site Fnacmusic qui voudront continuer à acheter des morceaux et des albums seront dirigés vers le service iTunes d'Apple.

Quand Darth Vader rencontre les Sept nains. Le géant américain Disney va acheter la société de production du créateur de La Guerre des étoiles, George LUCAS, pour 4,05 milliards de dollars. Plusieurs épisodes Star Wars sont déjà prévus dans les prochaines années.

Banque centrale européenne. La nomination d'Yves MERSCH au directoire de la BCE pourrait intervenir ce lundi, les États membres de l'UE passant outre le vote négatif du Parlement européen qui entendait protester contre l'absence de femmes.

Sénat

Rejet de la loi « Énergie ». Une motion d'irrecevabilité communiste a été votée par 187 voix contre 156, avec l'apport de l'UMP et des centristes. Les communistes reprochent au texte de pénaliser les habitants très modestes de foyers mal isolés. Alain VIDALIES, en charge des Relations avec le Parlement, a assuré que le rejet au Sénat du texte sur l'énergie n'aurait « *pas de conséquences dramatiques* », la proposition de loi « *suivant son cours* ».

Rejet du projet de loi de programmation des finances publiques 2012-2017. À la commission des Finances du Sénat. Ce sont les voix des élus communistes qui ont, une nouvelle fois, manqué au gouvernement. Pour leur porte-parole : « *La loi de programmation financière n'a qu'une raison d'être, c'est de mettre en œuvre le traité budgétaire européen et la loi organique sur la réduction des déficits publics* ». Olivier DARTIGNOLLES poursuit : les élus communistes s'estiment méprisés par un gouvernement qui doit son existence aux quatre millions de voix apportés par le Front de gauche. Or, « *aucune de nos propositions, aucun de nos amendements n'a été retenu, que ce soit pour la loi de programmation, le volet recettes du budget 2013 ou la loi sur l'énergie* », souligne le porte-parole du PCF. « *La dernière réunion entre (le ministre du Budget Jérôme) CAHUZAC et le groupe parlementaire date du 10 septembre. Depuis, il n'y a plus rien eu.* »

Réquisition. La ministre du Logement, Cécile DUFLOT, a confirmé qu'elle envisageait de réquisitionner des immeubles vides appartenant à des propriétaires privés pour héberger des personnes sans toit ou mal logées. Ce serait les locataires, et non l'État, qui paieraient un loyer.

Une addition salée ? Le député socialiste Thomas THÉVENOUD estime dans un rapport que les restaurateurs n'ont pas tenu leurs engagements en matière de prix, d'embauches et de salaires et préconise une hausse de ce taux de TVA, ce qui suscite un tollé chez les professionnels concernés. « *Le 15 novembre, nous aurons un constat, un diagnostic partagé et c'est sur cette base-là qu'à ce moment-là le gouvernement prendra sa décision* », a déclaré Pierre MOSCOVICI.

Auchan recycle. Le groupe de distribution met en place sa 1^{ère} filiale régionale de transformation de ses déchets plastiques. Objectif : réduire de 60% les émissions de CO² et d'au moins 80% l'utilisation de matières premières fossiles dans la fabrication des sacs de caisse.

SANTÉ & SOCIÉTÉ

DALO devient réalité ? Les familles reconnues comme prioritaires pour le droit au logement, c'est-à-dire reconnues comme devant être relogées par l'État, ne pourront plus être expulsées tant qu'elles n'auront pas obtenu une autre solution de relogement. C'est une circulaire des ministres du Logement et de l'Intérieur qui l'impose.

Émeutes de 2005. Le non-lieu cassé. La Cour de cassation a annulé le non-lieu rendu en 2011 au profit de deux policiers pour la mort accidentelle de deux adolescents en 2005 à Clichy-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), qui avait déclenché une vague de violences dans les banlieues. La Cour de cassation estime dans son arrêt qu'il convient de s'interroger sur « *la passivité* » de la policière au standard, qui n'a pris aucune décision d'alerte « *après réception des messages signalant une possible intrusion et le danger de mort qui en résultait* ».

L'or guyanais. 150 kilos d'or ont été saisis depuis 1993 aux orpailleurs clandestins. Ils ont été rapatriés en métropole. Ça représente quelque 4 millions d'euros.

BERLUSCONI condamné. L'ancien chef du gouvernement italien a été condamné en 1^{ère} instance à 4 ans de prison ferme pour fraude fiscale. Il s'agit de l'affaire Médiaset. Une loi visant à lutter contre la surpopulation carcérale permet de réduire la peine à une année de prison. Mais le tribunal a assorti la condamnation d'une interdiction d'exercer toute fonction publique pendant 5 ans. Un appel, qui suspend l'application du jugement, sera déposé.

CULTURE, NOUVELLES TECHNOLOGIES & SPORTS

Les inventions révolutionnaires. Un Français 4^e du palmarès mondial. C'est Bertin NAHUM, patron d'une PME montpelliéraine d'assistance robotique. Il est classé derrière les Américains Steve JOBS, Mark ZUCKERBERG et James CAMERON. C'est « Rosa », son invention, qui est saluée, souligne-t-il. Il s'agit d'un robot dernière génération destiné à assister les neurochirurgiens et dont la présence s'est révélée utile depuis 2009 dans plus de 600 procédures d'opérations, dont une récemment sur un nouveau-né de quatre mois. Rosa (300.000 euros l'unité) est commercialisée pour l'instant dans une quinzaine d'hôpitaux à travers le monde, notamment à Cleveland (États-Unis), Pékin, Rome, Strasbourg

Google redressé ? Selon Le Canard Enchaîné, le fisc français réclamerait un milliard d'euros au groupe, au titre de 4 exercices comptables. L'enquête se serait concentrée sur les prix de transfert entre Google France et son holding irlandais. Google dément.

CARNET – NOMINATIONS

Geneviève IANCU, ambassadrice au Botswana, devrait être nommée ambassadrice aux Seychelles.

Jean-Christophe GRACIA, conseiller juridique au Secrétariat général des affaires européennes.

Pierre-Franck CHEVET proposé pour la présidence de l'Autorité de sûreté nucléaire.

Hervé CRES, élu par le conseil de direction de l'Institut d'études politiques de Paris, pour succéder à Richard DESCOING comme directeur de l'école.

Bon dent, bon œil. Après les dépassements d'honoraires des médecins, le gouvernement s'attaque au prix des lunettes et des prothèses dentaires. Les deux domaines où les renoncements aux soins pour raisons financières sont les plus courants. Une couronne en céramique coûte en moyenne 2 fois plus cher qu'en Allemagne. En outre, certains examens pourraient être réalisés chez l'orthoptiste ou chez l'opticien. Sans passer chez l'ophtalmo. La ministre de la Santé a rappelé qu'elle est favorable au développement des réseaux de soins et des magasins agréés par les mutuelles, pour faire baisser les prix.

Sondage douloureux. Le chef de l'État baisse de 5 points avec 36% de satisfaits et le Premier ministre de 7 points, avec 34%. Jamais, depuis 1981, un président de la République n'était tombé aussi bas, près de six mois après son élection. Seul Jacques CHIRAC en 1995 était à peu près au même niveau, souligne Le Figaro magazine. La situation de Jean-Marc AYRAULT n'est pas meilleure puisque, près de six mois après son arrivée à Matignon, il se retrouve avec 34% juste au-dessus d'Alain JUPPÉ (1995) et d'Édith CRESSON (1992). Sondage TNS/SOFRES.

6 feet under. Présentation d'un rapport sur la législation funéraire par le Défenseur des droits. Le corpus date essentiellement du début du XIX^e siècle. Le site du Défenseur a été aménagé pour permettre de recueillir les témoignages sur les difficultés rencontrées lors de décès. www.defenseurdesdroits.fr

INFOS Hebdo, tous droits réservés.

Edition : Robert del PICCHIA, avec Olivia RICHARD et Laurence de SAINT SERNIN.

Clause de responsabilité : la Rédaction s'efforce de diffuser des informations équilibrées, exactes et à jour, mais sans garantie. Les informations contenues dans INFOS Hebdo ne sont données qu'à titre indicatif. La responsabilité ne peut être engagée sur la seule base des informations dispensées dans cette publication.

Cabinet parlementaire – tél : + 33 1 42 34 26 87
r.delpicchia@senat.fr